

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 17877 Numéro SIREN : 487 956 047 Nom ou dénomination : DAVOISE

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2020 sous le numéro de dépôt 32592

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 23-06-2020

N° DE DEPOT : 032592

N° GESTION : 2016B17877

N° SIREN : 487956047

DENOMINATION : DAVOISE

ADRESSE : 33 rue de Chabrol 75010 Paris

MILLESIME : 2019

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	240		240	240
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	131 461	105 557	25 904	38 377
Fonds commercial	30 000		30 000	30 000
Autres immobilisations incorporelles	1 600	1 600		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				40 283
Installations techniques, matériel, outillage	981 379	903 749	77 630	134 722
Autres immobilisations corporelles	315 191	226 766	88 425	49 994
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 615		34 615	31 394
ACTIF IMMOBILISE	1 494 487	1 237 672	256 815	325 010
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	329 420	1 498	327 922	259 308
En-cours de production de biens	217 111	38 000	179 111	149 538
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	1 368 136	216 670	1 151 466	1 380 173
Marchandises	297 115	22 485	274 630	263 916
Avances et acomptes versés sur commandes	52 683		52 683	70 476
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	169 465	19 837	149 628	198 156
Autres créances	817 208		817 208	957 267
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	436 696		436 696	514 510
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	59 386		59 386	37 536
ACTIF CIRCULANT	3 747 221	298 490	3 448 731	3 830 879
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	174		174	
TOTAL GENERAL	5 241 882	1 536 162	3 705 720	4 155 889

Certifié Conforme
Acc L1 V1

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 400 000)	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-318 222	-147 635
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-425 356	-170 588
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-303 578	121 778
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	379 781	379 781
Provisions pour charges	174	
PROVISIONS	379 955	379 781
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 115 404	1 169 078
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	1 316 606	1 316 606
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43 340	30 367
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	730 373	704 163
Dettes fiscales et sociales	418 384	432 279
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 237	1 607
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 629 343	3 654 100
Ecart de conversion passif		230
TOTAL GENERAL	3 705 720	4 155 889

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	549 320	17 849	567 168	568 992
Production vendue de biens	2 957 364	275 657	3 233 021	3 639 628
Production vendue de services	47 801	15 137	62 938	63 313
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 554 485	308 642	3 863 127	4 271 933
Production stockée			-155 399	45 347
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 951	52 144
Autres produits			2 008	172
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 733 688	4 369 597
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			143 184	121 022
Variation de stock (marchandises)			-3 864	-35 591
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			636 396	926 226
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-69 330	14 217
Autres achats et charges externes			1 710 507	1 701 639
Impôts, taxes et versements assimilés			47 106	60 389
Salaires et traitements			1 175 497	1 190 970
Charges sociales			334 268	316 316
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			109 940	130 942
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			52 209	21 690
Dotations aux provisions				
Autres charges			14 252	4 105
CHARGES D'EXPLOITATION			4 150 165	4 451 925
RESULTAT D'EXPLOITATION			-416 477	-82 328
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 392	1 845
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				1 139
Différences positives de change			1 670	1 594
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 062	4 578
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			174	
Intérêts et charges assimilées			5 493	7 203
Différences négatives de change			1 365	4 460
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			7 032	11 663
RESULTAT FINANCIER			-3 970	-7 084
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-420 446	-89 412

Certifié conforme
Acc. Dir. UN

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 743	105 479
Produits exceptionnels sur opérations en capital		10 529
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		3 305
PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 743	119 312
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	39 383	55 353
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		170 253
CHARGES EXCEPTIONNELLES	39 383	225 606
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-33 640	-106 294
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-28 730	-25 119
TOTAL DES PRODUITS	3 742 494	4 493 487
TOTAL DES CHARGES	4 167 850	4 664 075
BENEFICE OU PERTE	-425 356	-170 588

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, règlement ANC n°2016-07, approuvé par arrêté ministériel du 26 décembre 2016, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

ANNEXE au BILAN et au COMPTE de RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dont le total est de 3 705 720 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de 425 356 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 28 Avril 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Une procédure de sauvegarde a été ouverte le 20 Juillet 2017 à l'encontre de la société avec une période d'observation de 6 mois, renouvelée le 22 janvier 2018 pour une durée de 6 mois.

Le Tribunal a prorogé de façon exceptionnelle pour 6 mois maximum la période d'observation lors de l'audience du 10 juillet 2018.

A la fin de la période d'observation de 18 mois, le Tribunal de Commerce de PARIS a accepté et arrêté le plan de sauvegarde de la SAS DAVOISE sur 7 ans lors de l'audience du 15 janvier 2019. Le passif vérifié, hors créances à échoir (40 154 €), s'arrête à la somme de 2 616 872 euros, dont 7 321 euros à moins d'un an, 607 684 euros de 2 à 5 ans et 2 001 867 euros à plus de 5 ans. Il est précisé que le passif à plus de cinq ans comprend une dette envers la société mère de 1 316 606 euros qui sera remboursée hors plan, à l'issue des sept ans, sur une période de trois ans.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par le COVID19 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société n'est cependant pas en mesure d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. La société a par ailleurs adapté son activité, en prenant les mesures nécessaires.

A la date d'arrêt des comptes 2019, sur la base des analyses menées, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Certifié Conforme
A. L. V. M.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A. Immobilisations corporelles et incorporelles

Conformément au règlement 2002-10 du Comité de Réglementation Comptable, la société a appliqué les nouvelles règles comptables relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

- MarqueNon amortie
- Fonds commercial.....Non amorti
- Logiciels..... 1 à 5 ans
- Agencements et aménagements des constructions 10 ans
- Matériel et outillage industriels 5 ans
- Agencements et installations divers 5 à 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique et mobilier 1 à 5 ans

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

En application de l'article 214-15 modifié du PCG, un test de dépréciation a été réalisé au moins une fois sur l'exercice. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur actuelle du fonds commercial est inférieure à la valeur comptable. Au 31 décembre 2019, aucune dépréciation n'a été constatée.

B. Participation, autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

C. Stocks et travaux en cours

Les stocks de marchandises et de matières premières sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des matières premières comprend le prix d'achat et les frais accessoires des dernières livraisons, en fonction des dernières factures parvenues.

Les produits finis et en cours de production sont évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous les coûts de sous activité et de stockage.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou à la valeur de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Les dépréciations sont déterminées par cycle de vie des produits et après prises en compte des actions commerciales menées.

D. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E. Changement de méthode

Au cours de l'exercice ou par rapport à l'exercice précédent, il n'y a eu ni changement de méthode d'évaluation ni changement de méthode de présentation.

F. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimé avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision. A la clôture de l'exercice, l'intégralité des litiges prud'homaux est provisionnée dans les comptes.

G. Autres informations

1. Indemnité de fin de carrière

Conformément au règlement ANC n°2013-02 sur l'évaluation de l'engagement lié aux indemnités de fin de carrière, la société a évalué les prestations susceptibles d'être versées au titre des engagements de fin de carrière.

Description de la méthode utilisée :

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode prospective des unités de crédit projetées. Cette méthode considère que chaque période donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée. Cette méthode représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

Les hypothèses de calcul des engagements utilisées sont les suivantes :

- Age de départ	:	67 ans
- Taux de charges sociales	:	50%
- Taux d'actualisation	:	2%
- Taux de progression des salaires	:	1.50%
- Turn over	:	très faible
- Table de mortalité	:	INSEE 2014-2016

Le montant de la dette actuarielle de l'entreprise au regard des indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2019 s'élève à 181 344 euros et n'a pas fait l'objet d'une provision dans les comptes.

2. CICE remboursé au cours de l'exercice (du fait de l'ouverture d'une procédure de sauvegarde) :

- 2018 : 47 341 €

Il a été affecté en priorité

3. Crédit d'impôt métier d'a ()

Le « CIMA » s'élève à 2

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	240		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	163 061		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	78 014		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	985 966		16 175
Installations générales, agenc., aménag.	77 027		79 098
Matériel de transport	14 878		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	133 843		13 094
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 289 728		108 367
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	31 394		5 221
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31 394		5 221
TOTAL GENERAL	1 484 423		113 588

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			240	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			163 061	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.	69 843	8 171		
Installations techn., matériel et outillages ind.		20 762	981 379	
Installations générales, agencements divers		2 748	153 377	
Matériel de transport			14 878	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			146 937	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 843	31 681	1 296 570	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 000	34 615	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 000	34 615	
TOTAL GENERAL	69 843	33 681	1 494 487	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	94 684	12 473		107 157
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	37 731		37 731	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	851 243	73 267	20 762	903 749
Installations générales, agenc. et aménag. divers	38 029	16 512	-26 812	81 353
Matériel de transport	14 868	10		14 878
Matériel de bureau et informatique, mobilier	122 857	7 678		130 535
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 064 729	97 467	31 681	1 130 515
TOTAL GENERAL	1 159 413	109 940	31 681	1 237 672

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre		
TOTAL		

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	379 781			379 781
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer		174		174
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	379 781	174		379 955
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	241 052	44 451	6 849	278 654
Dépréciations comptes clients	29 181	7 758	17 102	19 837
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	270 233	52 209	23 951	298 490
TOTAL GENERAL	650 014	52 382	23 951	678 445
Dotations et reprises d'exploitation		52 209	23 951	
Dotations et reprises financières		174		
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	34 615		34 615
Clients douteux ou litigieux	21 967		21 967
Autres créances clients	147 498	147 498	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 460	2 460	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	28 730	28 730	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	57 324	57 324	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	728 694	728 694	
Charges constatées d'avance	59 386	59 386	
TOTAL GENERAL	1 080 675	1 024 093	56 582

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 056 171	474 016	349 293	232 862
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	59 233	2 962	33 763	22 509
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	730 373	315 309	249 039	166 026
Personnel et comptes rattachés	95 350	95 350		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	215 776	96 991	71 271	47 514
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	17 405	17 405		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	89 852	33 831	33 613	22 409
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 316 606			1 316 606
Autres dettes	5 237	5 237		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	3 586 003	1 041 100	736 979	1 807 925

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FNRS FACT NON PARVENUES	58 209,62	89 318,35	-31 108,73
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		58 209,62	89 318,35	-31 108,73
AUTRES DETTES				
419800	CLIENTS AVOIR A ETABLIR	5 236,79	1 607,22	3 629,57
TOTAL AUTRES DETTES		5 236,79	1 607,22	3 629,57
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROV POUR CONGES A PAYER	71 501,50	89 682,45	-18 180,95
428600	AUTRES CAP PERSONNEL	22 259,88		22 259,88
428610	NOTES DES FRAIS	-385,29	1 042,79	-1 428,08
438200	CHARGES SOCIALES SUR CP	23 128,48	29 595,23	-6 466,75
438600	AUTRES CAP ORG SOCIAUX	6 500,50		6 500,50
448600	CHARGES A PAYER ETAT	1 750,00		1 750,00
448610	CHARGES A PAYER ETAT RJ	58 970,00	58 970,00	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		183 725,07	179 290,47	4 434,60
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518100	INTERETS COURUS A PAYER	578,89	420,70	158,19
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		578,89	420,70	158,19
TOTAL CHARGES A PAYER		247 750,37	270 636,74	-22 886,37

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2019

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	59 385,89	37 536,27	21 849,62
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		59 385,89	37 536,27	21 849,62

Compte	Libellé	31/12/2019	31/12/2018	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FACT A ETABLIR	1 314,82		1 314,82
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1 314,82		1 314,82
AUTRES CREANCES				
409800	FNRS AVOIRS A RECEVOIR	500,00		500,00
468700	PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	6 396,29	6 396,29	
TOTAL AUTRES CREANCES		6 896,29	6 396,29	500,00
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		8 211,11	6 396,29	1 814,82

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	40 000			10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2019

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Encours clients cédé au Factor	442 797					442 797

TOTAL	442 797					442 797
-------	---------	--	--	--	--	---------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
-------	--	--	--	--	--	--

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	24 553
<hr/>	
Emprunts et dettes financières divers	
<hr/>	
TOTAL	24 553

DAVOISE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 400.000 Euros
Siège social : 33, rue de Chabrol - 75010 PARIS
R.C.S. PARIS 487 956 047

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE RELATIVE A L'APPROBATION DES
COMPTES DU 27 MAI 2020**

PROPOSITION DE RESOLUTION

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice d'un montant de 425 356.29 euros.

Après cette affectation, le report à nouveau sera débiteur pour un montant de 743 578.39 euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois précédents exercices.

DECISION

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président,
DAVOISE
S.A.S. au Capital de 400 000 Euros
Z.I. Nord - 37, Rue Velpedu
37110 CHÂTEAU-RENAULT
Tél. 02 47 29 82 25 - Fax 02 47 29 82 28
R.C.S. Paris 487 956 047



DAVOISE

SAS au capital de 400 000 €
Siège social : 33, Rue de Chabrol
75010 PARIS

487 956 047 RCS PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS DAVOISE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 28 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS DAVOISE à la fin de cet exercice.

Certifié Conforme
Accéléré

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant l'acceptation et l'arrêt du plan de sauvegarde ouverte lors de l'audience du 15 janvier 2019.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes



annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie



significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen,

Le Commissaire aux comptes

BASSE SEINE EXPERTISE COMPTABLE,
représenté par Mathieu AMICE



Mathieu AMICE
2020.05.20 11:52:26
+02'00'

